



DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de BEAUVAIS  
CANTON DE CHAUMONT EN VEXIN  
[mairie.loconville@orange.fr](mailto:mairie.loconville@orange.fr)

**COMMUNE DE LOCONVILLE**  
60240

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020**

Convocation : 2 décembre 2020

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Membres absents : 01

Affichage : 2 décembre 2020

**L'an deux mil vingt, Le huit décembre à dix-neuf heures et trente minutes,** les membres du conseil municipal de la commune de LOCONVILLE légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle de la maison du village, sous la Présidence de M. Serge STEINMAYER, Maire.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

MM. Serge STEINMAYER, Maire, MM. Philippe GAUTIER, Rémy RICHARD et Mme Patricia LE MAITRE adjoints au maire, Mme Isabelle MIFKOVIC,  
MM. Charles GAUTIER, Franck LEVEAU, Mme Véronique LEFEUVRE,  
MM. Mathias LAURE et Xavier SAMAIN,

**Absents excusés** : M. Olivier CASSEGRAIN qui avait donné pouvoir à M. Rémy RICHARD.  
Après approbation du procès-verbal de la réunion précédente, Monsieur l'adjoint au maire ouvre la séance.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Patricia LE MAITRE,

### **MISE EN PLACE DE VIDEOPROTECTION DES ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT**

Le Conseil municipal souhaite demander une subvention pour la mise en place de la vidéoprotection dans le village.

Il s'agit de la sécurisation des espaces et bâtiments publics.

le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de mettre en place la vidéoprotection des espaces et bâtiments publics,

**DEMANDE** un diagnostic justifiant la vidéoprotection,

**DEMANDE** Un diagnostic visé par le référent sûreté,

**PREVOIT** un financement composé de la Subvention du Conseil départemental à hauteur de 39 % et le reste en fonds propres.

**APPROUVE** cette demande de subvention au département,

**ACCEPTTE** le devis de l'entreprise CITYPROTECT à Rivery (80), et son descriptif technique,

**CHARGE**, Mr Le Maire de constituer le dossier et de le transmettre au référent de la gendarmerie puis au département.

Montant H.T.	49 889,00€
Subvention Département 39%	19 955,00
Fonds propres	29 934,00

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- ✚ L'aménagement de sécurité routière sur la départementale 923 à Loconville est étudié par le conseil municipal. M. le Maire précise qu'une assistance à maîtrise d'ouvrage est nécessaire voire obligatoire pour une route départementale. Un rendez-vous est pris avec l'unité territoriale départementale de Méru, mercredi 16 décembre à 9h, ainsi qu'avec le bureau d'étude EVIA le mercredi 23 décembre à 11h.  
Les 2 radars pédagogiques seront implantés en janvier rue Savary.  
Le marquage sera réalisé dès que l'entreprise pourra l'exécuter.
- ✚ Le planning des travaux de l'église est modifié, l'architecte et l'adto ont fait l'étude et revu les tranches et l'ordonnancement pour mutualiser certains travaux et consolider l'ensemble des désordres de l'église.  
Le conseil prévoit d'investir 100 000€ par an pour couvrir les dépenses annuelles.  
L'architecte va prochainement nous présenter son devis d'honoraires.
- ✚ La commune a reçu une offre pour l'achat du terrain dont elle est propriétaire rue Gaillotte ; il s'agit de la parcelle C375, d'une surface de 829m<sup>2</sup> pour 85 000€.
- ✚ Un certain nombre de voitures rue de la Prairie sont stationnées illégalement et anarchiquement dans cette rue, empêchant les riverains de circuler correctement.  
Une procédure d'évacuation et ou de verbalisation est mise en oeuvre

La séance est levée à 21h05.

FAIT ET DELIBERE A LOCONVILLE LE 8 DECEMBRE 2020 A 21H05 ET ONT SIGNE, LES MEMBRES PRESENTS.

La Secrétaire,  
Patricia LE MAITRE.

Le Maire,  
Serge STEINMAYER


